



**Syndicat national  
Pénitentiaire des  
Surveillant(e)s - C.E.A.**

## 📣 **Prison : Halte à l'hypocrisie**

Alors que le Ministre de la Justice a pris une décision plutôt inattendue et courageuse en mettant fin aux "activités ludiques" en prison, certaines organisations montent immédiatement au créneau pour dénoncer un soi-disant "acte de pure démagogie". Trente et une associations, pas moins, parmi lesquelles l'Observatoire International des Prisons (OIP), la Ligue des Droits de l'Homme ou encore le Secours catholique, s'insurgent et réclament un retour en arrière.

Mais qui pense aux victimes et à leurs familles ? Apparemment, pas l'OIP...

Mais qui pense au résultat de la primo-réinsertion (Français, math, histoire-Géo, instruction civique...) menée dans nos prisons ? Celle-là même qui donnera aux détenus les armes pour affronter et leurs assurer la réussite de la vie en société à leur sortie. **A en croire la grogne de ces 31 organisations/associations, les soins du visage et le savoir danser la Country sont d'utilité publique numéro 1 sous le régime carcéral de Maison d'Arrêt !**

### Des conditions de travail des personnels en détérioration constante

Depuis trop longtemps, les personnels pénitentiaires font face à une dégradation incessante de leurs conditions de travail :

- Violence en détention
- Surpopulation carcérale
- Manque de moyens
- Absence de reconnaissance

Et lorsqu'une mesure est enfin prise par un Politique pour redonner du sens à la peine, et ainsi permettre à l'administration pénitentiaire d'exercer ses missions dans un climat plus serein et sécurisé dont celle de la réinsertion utile ; on nous demande encore de céder face aux injonctions de certaines associations ? Devons-nous renoncer à toute forme d'autorité envers la population pénale sous prétexte de ne pas froisser ces militants qui paraissent déconnectés du terrain ?

**Le SPS-CEA refuse cette hypocrisie !**

.../...

Nous soutenons pleinement cette mesure de bon sens prise par le garde des Sceaux. Il est temps de mettre un terme à certaines dérives et de replacer l'autorité et la sécurité au cœur du fonctionnement carcéral.

Le SPS-CEA n'est pas opposé à une réflexion sur les conditions de détention, mais celle-ci ne peut pas être menée uniquement à sens unique !

- ✓ La sécurité des agents doit être une priorité.
- ✓ L'amélioration des conditions de travail des surveillants est essentielle.
- ✓ Nous refusons d'être des pions sacrificables sur l'autel du "bien-être" carcéral à tout prix.

### **L'OIP et consœurs hors sujet : qu'elles respectent enfin notre travail !**

L'OIP et ses alliés ne cessent de critiquer notre profession et de s'ériger en défenseurs d'une vision biaisée du monde carcéral. Mais en quoi la suppression d'activités futiles en prison relève-t-elle de leur compétence ? Sont-ils garants de l'autorité judiciaire ou simples spectateurs militants cherchant à imposer une idéologie coupée du terrain ?

Le SPS-CEA invite l'OIP à faire preuve de plus de considération envers :

- ◆ Les victimes et leurs familles
- ◆ Les personnels qui assurent la sécurité de nos prisons au quotidien
- ◆ La véritable et utiles réinsertion ou primo-réinsertion due aux personnes détenues.

**Plutôt que de nous pointer du doigt sans cesse, qu'ils saluent enfin notre travail et notre engagement !**

**Parce que les conditions de travail des agents comptent !**

Le 21/02/2025, le Bureau Central National  
Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr/> E-Mail : [secretariat-sps-cea@hotmail.fr](mailto:secretariat-sps-cea@hotmail.fr)